

Réponse aux allégations

Vaccination et maladies auto-immunes

Purpura Thrombopénique Idiopathique, Diabète, etc... ces maladies mettent en jeu des mécanismes complexes faisant intervenir des facteurs génétiques et environnementaux aboutissant à l'induction de lymphocytes auto-réactifs par mimétisme moléculaire et produisant des auto-Ac et des cytokines lytiques (Claire Anne Siegrist, 9^{ème} JPIPA, 2005). Seules les thrombopénies semblent avoir un rapport clairement établi avec la vaccination. Ces thrombopénies peuvent être post virales, idiopathiques ou survenir après vaccination RRO : Il existe alors un risque de rechute possible avec ce vaccin. Ce risque est cependant beaucoup moins important et dans une forme moins sévère qu'après infection par la rougeole ou la rubéole. Le risque après maladies est estimé à 1 cas sur 6000 rougeoles et 1 cas sur 3000 rubéoles. Celui après vaccin RRO est d'1 cas sur 30 000. Globalement la vaccination diminue donc le nombre de PTI.